

PROCES VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire statutaire du 6 avril 2022

L'assemblée est ouverte par le Président à 20h.20 avec une présence de 26 membres.
Il précise qu'elle a été convoquée conformément aux statuts et que tous les membres ont reçu l'ordre du jour.

8 membres se sont excusés (Mmes et MM Sarah Sandoz, Adrien Matter, François Veillon, Monique Duvanel, Daniel Dumartheray, Francesco Ranza, Jean-Jacques Pallud et Janine Schaerlig, Pierre Goumaz).

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 11 septembre 2021.

Ce PV est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du Président.

Philippe Huber lit son rapport qui figure en annexe à ce PV ainsi que sur le site web de BVAP.

3. Rapport du trésorier

Jean-François Pascalis informe qu'au 31 décembre 2021, le compte Raiffeisen présentait un avoir de CHF 6'665.30 francs.

Ce montant est conservé en réserve pour une éventuelle action judiciaire et/ou l'intervention d'un avocat.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

M. Maurice Maret lit le rapport et demande à l'assemblée de bien vouloir accepter les comptes 2021.

5. Approbation des rapports et décharge au comité.

L'unanimité des membres les accepte et donne décharge au comité et au trésorier.

Les divers rapports se trouvent sur le site internet de BVAP.

6. Fixation de la cotisation de membre pour 2022.

Le comité propose le maintien à Fr. 20.-, que ce soit pour un membre seul ou pour un couple.

A l'unanimité, le montant de Fr. 20.- est maintenu.

7. Election du comité et des vérificateurs aux comptes.

Tous les membres sortants se représentent à l'exception de M. Didier NICOLE. Aucune personne dans l'assemblée se présente comme candidat.

Monsieur Didier Nicole a démissionné du comité au début 2022.

Ainsi, le comité est composé de MM. Jean-François Pascalis, Michel D'Adonna, Philippe Huber, Marcel Zimmermann, Christian Keimer, Daniel Dumartheray, Denis Spahni et Mme Danielle Coral Pascalis.

Les contrôleurs aux comptes sont : Mr James Droz et Mme Chantal Denton

Le suppléant est Mr Frédéric Droz.

Tous sont élus à l'unanimité avec applaudissements.

8. Synthèse du questionnaire envoyé par un Tout ménage en 2021.

Le président fait le résumé des réponses reçues. Cette synthèse est consultable sur le site web de BVAP.

9. Lisières Urbaines

Mr Christian Keimer résume cette étude menée par l'école de Lullier.

10. Propositions individuelles et questions

Aucune question ou proposition ne nous est parvenue par écrit.

L'assemblée se termine à 21h.05, suivie de la verrée traditionnelle de l'amitié.

Philippe Huber, Président